

Assemblée des délégués

Mercredi 20 novembre 2024 à 19h
Salle polyvalente
Attalens



ACV

ASSOCIATION
DES COMMUNES
DE LA VEVEYSE

1.

Accueil

Salutations

Constitution de l'Assemblée

Nomination des scrutateurs

Validation de l'ordre du jour



Ordre du jour

1^{ère} partie :

1. Accueil - Salutations - Constitution de l'Assemblée - Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2024
3. Objectifs 2025 de l'ACV et de ses commissions
4. Planification financière
5. Message Budgets 2025 de l'ACV
 - 5.1 Présentation du budget du compte de résultats
 - 5.2 Présentation du budget du compte des investissements
6. Message n° 4 Projet Musée Maison des Amériques
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la Commission financière
 - c. Discussion
 - d. Approbation de la charge

Ordre du jour

7. Message n° 5 Garantie de déficit remontées mécaniques Destination Veveyse SA

- a. Présentation
- b. Rapport de la Commission financière
- c. Discussion
- d. Approbation de la charge

8. Message n° 6 Participation actionnariat Destination Veveyse SA

- a. Présentation
- b. Rapport de la Commission financière
- c. Discussion
- d. Approbation de la dépense

9. Vote final du budget de résultats 2025

- a. Rapport de la Commission financière
- b. Discussion
- c. Adoption du budget

Ordre du jour

10. Vote final du budget des investissements 2025

- a. Rapport de la Commission financière
- b. Discussion
- c. Adoption du budget

11. Règlement d'organisation et ses annexes

- a. Présentation
- b. Rapport de la Commission financière
- c. Discussion
- d. Approbation

12. ABMV : point de situation de la pré-étude

13. Divers

2^{ème} partie :

Présentation de M. Christophe Emmenegger, Directeur de la CCIF

2.

Approbation du procès-verbal de
l'assemblée du 25 avril 2024



3. Objectifs 2025 de l'ACV et de ses commissions

Notre mission

*Œuvrer ensemble au développement
d'un cadre de vie dynamique, résilient et durable
pour le bien-être de nos habitants*

Nos valeurs

Unis

Ambitieux

Responsables

2025

Niveau stratégique

Niveau opérationnel

Commission Culture et Sport

- Assises du sport (définition de la vision et du plan d'action)
- Coordination de la culture en Veveyse, mise en œuvre du plan d'action
- Premières réflexions Espace Culturel, synergies avec le tourisme

- Rédaction d'un mandat de prestations pour la culture avec un délégué (pas fait en 2024).
- Suivi des activités de la commission et réalisation du plan d'action sport

Commission Transports

- Communauté de transports, activation en discussion pour mise en œuvre de lignes locales. Suivi du plan d'action qui sera validé fin 2024
- Stratégie mobilité, alignement vision 2040 avec celle du canton FR, VD

- Coordination et pilotage des projets de mobilités pertinents pour la région (lignes de bus, mobilité en lien avec le projet 4S, etc.)

Commission Aménagement

- Mise en œuvre du PDR (dès que validé), coordination et suivi (valorisation des centres)
- Stratégie de promotion des zones d'activité régionales et des centres

- Mise à jour SyZACT et suivi (Base de données réactivée en septembre 2024)
- Coordination de la mise en œuvre du PDR sur les projets d'intérêt régionaux
- Coordination stratégie de développement économique et suite coordination PA5, PDR et PDCant

Commission Tourisme

- Développement stratégique tourisme régional, définition du profil
- Gouvernance de la destination à faire évoluer (UFT, canton, région, OTR, commune)
- Suite du projet Masterplan, stratégie

- Refonte mandat de prestations, répartition des tâches, réponse loi régional avec coordinateur touristique ACV
- Pilotage et coordination des études préliminaires du projet 4 saisons
- Projet NPR avec OTR, coordination (retranscription du narratif)

Commission Senior +

- Suivi du plan d'action avec Pro Senectute (suite et évaluation)
- Réflexions croisées avec les autres commissions (transport, infrastructures)

- Rendre accessibles les informations les prestations de soutien à domicile sur infosenior.ch, application, site web ACV (effort sur la communication avec Pro Senectute)
- Suivi des actions croisées avec les autres commissions

Commission Infrastructure

- Augmentation de l'efficacité dans la gestion des infrastructures des trois associations (suite ABMV 2025), Synergies, 4 groupes de travail.

- Actions 2025 vont dépendre des résultats de l'ABMV
- Suivi des activités de la commission (ACV sans infrastructures pour le moment)
- Comptes consolidés, mises à jour, suivi.

Commission Enfance et Jeunesse

- Plan d'action à finaliser pour les 0-12 ans et suivi
- Stratégie 12-25 ans à approfondir pour 2025

- Engagement coordinateur 0-12 ans
- Mise en pratique du plan d'action avec coordinateur (tarifs crèches, priorités inscriptions crèches, etc.)

Commission Administration, Economie et Finances

- ABMV suite des études
- Stratégie «soutien» économique ACV envers les PME de la Veveyse (ex tâches de la RGV à réactiver)
- Stratégie de communication avec nouveau site web et application

- Co-organisation 2025 manifestation avec la CCIF sur thématique «bois»
- Consolidation des résultats d'étude association à buts multiples Veveyse
- Finalisation sécurité informatique et Système de Contrôle Interne (SCI)
- Réalisation site web et application + charte communication

4. Planification financière



COMPTES DE RESULTATS	B2025		P2026		P2027		P2028		P2029	
	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges
0. ADMINISTRATION GENERALE	749 817	27 545	750 417	27 545	759 017	47 695	771 817	27 545	780 617	27 545
Législatif	9 320		9 320		9 320		9 320		9 320	
Exécutif	26 160		26 160		26 160		26 160		26 160	
Charges du personnel et d'exploitation	714 337	27 545	714 937	27 545	723 537	47 695	736 337	27 545	745 137	27 545
3. CULTURE, SPORT ET LOISIRS	506 484		511 330		566 230		571 230		576 330	
Projet Maison des Amériques	50 000		50 000		100 000		100 000		100 000	
Bibliothèque publique	211 890		216 100		220 400		224 800		229 300	
Les Cultur@iles	144 370		144 800		145 200		145 600		146 000	
Culture et sport	100 225		100 430		100 630		100 830		101 030	
5. PREVOYANCE SOCIALE	487 716	35 000	542 200	35 000	553 300	35 000	624 500	35 000	630 800	35 000
Senior+	99 710		98 240		103 240		103 240		103 240	
Jeunesse	388 006	35 000	443 960	35 000	450 060	35 000	521 260	35 000	527 560	35 000
6. TRANSPORTS	8 900		3 240		3 240		3 240		3 240	
Commission Transports	8 900		3 240		3 240		3 240		3 240	
7. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	54 400		84 400		54 400		54 400		54 400	
Aménagement du territoire	54 400		84 400		54 400		54 400		54 400	
8. ECONOMIE PUBLIQUE	645 620	15 600	621 070		623 370		625 870		628 370	
Tourisme	639 170		621 070		623 370		625 870		628 370	
Industrie, artisanat et commerce	6 450	15 600	6 450	15 600	6 450	15 600	6 450	15 600	6 450	15 600
9. FINANCES ET IMPOTS	1 758	2 376 550	1 758	2 451 870	1 758	2 478 620	1 758	2 590 270	1 758	2 612 970
Participation des communes		2 376 350		2 451 670		2 478 420		2 590 070		2 612 770
Intérêts	1 758	200	1 758	200	1 758	200	1 758	200	1 758	200
Clôture	2 454 695	2 454 695	2 514 415	2 514 415	2 561 315	2 561 315	2 652 815	2 652 815	2 675 515	2 675 515

COMPTE DES INVESTISSEMENTS		B2025		P2026		P2027		P2028		P2029	
Libellé		Dépenses	Recettes								
7. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE											
Aménagement du territoire											
8. ECONOMIE PUBLIQUE											
Tourisme											
Tourisme régional - projet 4 saisons - étude préalable											
Tourisme régional - projet 4 saisons - étude préalable II											
Tourisme régional - projet 4 saisons											
Subventions d'investissement (FET)											
Participation actionnariat Destination Veveyse SA											
Industrie, artisanat et commerce											
Honoraires de conseillers externes <i>Business analyst</i>											
Totaux											

150 000

600 000

4 000 000

2 000 000

4 000 000

2 000 000

100 000

600 000

4 000 000

2 000 000

4 000 000

2 000 000

600 000

4 000 000

2 000 000

4 000 000

2 000 000

100 000 (à voter)

50 000

50 000 (intention)

150 000

600 000

4 000 000

2 000 000

4 000 000

2 000 000

5. Message Budgets 2025 de l'ACV

- 5.1 Présentation du budget du compte de résultats
- 5.2 Présentation du budget du compte d'investissements



5.1 Présentation du budget du compte de résultats



COMPTES DE RESULTATS	BUDGET 2025		BUDGET 2024		COMPTES 2023	
Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0. ADMINISTRATION GENERALE	749 817,00	27 545,00	793 022,00	26 000,00	591 327,57	67 434,60
Législatif et exécutif	35 480,00		27 800,00		43 045,39	11 847,00
Charges du personnel et d'exploitation	714 337,00	27 545,00	765 222,00	26 000,00	548 282,18	55 587,60
3. CULTURE, SPORT ET LOISIRS	506 484,00	0,00	444 736,00	0,00	395 022,15	45 000,00
Projet Maison des Amériques	50 000,00		0,00		30 000,00	30 000,00
Culture et Sport, autres	456 484,00		444 736,00		365 022,15	15 000,00
5. PREVOYANCE SOCIALE	487 716,00	35 000,00	426 546,00	0,00	306 731,60	0,00
Senior+	99 710,00		103 240,00		8 323,60	
Jeunesse	388 006,00	35 000,00	323 306,00		298 408,00	
6. TRANSPORTS	8 900,00	0,00	3 240,00	0,00	4 150,00	0,00
Transports	8 900,00	0,00	3 240,00		4 150,00	
7. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	54 400,00	0,00	8 640,00	0,00	5 130,00	0,00
Aménagement du territoire	54 400,00	0,00	8 640,00		5 130,00	
8. ECONOMIE PUBLIQUE	645 620,00	15 600,00	353 390,00	0,00	323 977,65	13 975,00
TOURISME	639 170,00	0,00	353 390,00		318 280,40	
INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	6 450,00	15 600,00			5 697,25	13 975,00
9. FINANCES ET IMPOTS	1 758,00	2376 550,00	2 600,00	2006 174,00	2 260,05	1510 986,10
Participation des communes	0,00	2376 350,00		2006 174,00		1504 629,00
Intérêts	1 758,00	200,00	2 600,00	0,00	2 260,05	6 344,40
Redistributions						12,70
Clôture	2454 695,00	2454 695,00	2032 174,00	2032 174,00	1628 599,02	1637 395,70

Budget 2025

Contributions par commune et par fonction

FONCTION	0 - ADMIN. GENERALE	3 - CULTURE ET SPORT	5 - PREVOYANCE SOCIALE	6 - TRANSPORTS	7 - AMENAG. TERRITOIRE	8 - ECONOMIE ET TOURISME	9 - INTERETS ET FRAIS	TOTAL
Attalens	131 266	79 952	82 277	1 618	9 887	114 500	283	419 781
Bossonnens	52 599	32 022	32 969	648	3 962	45 881	113	168 194
Châtel-St-Denis	309 261	255 050	193 843	3 811	23 293	269 761	667	1 055 686
Granges	32 185	19 596	20 173	397	2 424	28 074	69	102 919
Remaufens	43 694	26 607	27 387	538	3 291	38 113	94	139 724
St-Martin	31 447	19 140	19 711	388	2 369	27 431	68	100 553
Semsaies	48 595	29 575	30 459	599	3 660	42 388	105	155 381
Le Flon	34 560	21 024	21 662	426	2 603	30 146	75	110 495
La Verrerie	38 664	23 521	24 235	476	2 912	33 726	83	123 617
Totaux	722 272	506 484	452 716	8 900	54 400	630 020	1 558	2 376 350

5.2 Présentation du budget du compte des investissements



COMPTE DES INVESTISSEMENTS	BUDGET 2025		BUDGET 2024		COMPTES 2023	
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

7. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	51 138,16	5 320,50
Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	51 138,16	5 320,50
Terrains - Plan Directeur Régional, étape 1						
Terrains - Plan Directeur Régional, étape 2 (report)					51 138,16	
Remboursement des communes - Prestations ARCHAM						5 320,50

8. ECONOMIE PUBLIQUE	150 000,00	0,00	710 000,00	255 000,00	52 369,27	215 000,00
Tourisme	100 000,00	0,00	660 000,00	255 000,00	52 369,27	215 000,00
Tourisme régional - projet 4S - Masterplan			660 000,00		46 808,17	
Tourisme régional - projet 4S - Aire de camping-car Rathvel					4 631,10	
Tourisme régional - projet 4S - Etude préalable						
Tourisme régional - projet 4S - indemnités membres CoTECH					930,00	
Tourisme régional - projet 4S - CoCOM Inkubatour						
Tourisme régional - projet 4S - CoFIN						
Tourisme régional - projet 4S - CoCOM						
Tourisme régional - soutien NPR projet global		0,00		135 000,00		75 000,00
Tourisme régional - soutien NPR objet symbolique						20 000,00
Tourisme régional rétrocession réserves OTR				120 000,00		120 000,00
Participation actionariat Destination Veveyse SA	100 000,00	A VOTER				
Industrie, artisanat et commerce	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires de conseillers externes <i>Business analyst</i> (étude ABMV)	50 000,00	INTENTION	50 000,00		0,00	

Totaux	150 000,00	0,00	710 000,00	255 000,00	103 507,43	220 320,50
---------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------



6. Message n° 4

Projet Musée Maison des Amériques

- a. Présentation
 - b. Rapport de la Commission financière
 - c. Discussion
 - d. Approbation de la charge
- 



6. Message n° 4

Projet Musée Maison des Amériques

a. Présentation



6. Message n° 4

Projet Musée Maison des Amériques

b. Rapport de la Commission financière





6. Message n° 4

Projet Musée Maison des Amériques

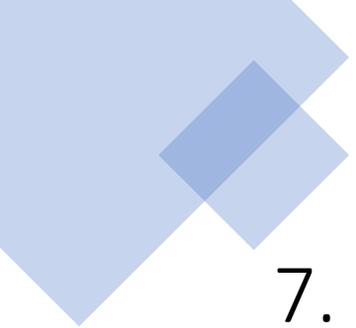
c. Discussion



6. Message n° 4

Projet Musée Maison des Amériques
d. Approbation de la charge





7. Message n° 5

Garantie de déficit remontées mécaniques de
Destination Veveyse SA

- a. Présentation
 - b. Rapport de la Commission financière
 - c. Discussion
 - d. Approbation de la charge
- 



7. Message 5

Garantie de déficit remontées mécaniques
de Destination Veveyse SA

a. Présentation



7. Message 5

Garantie de déficit remontées mécaniques
de Destination Veveyse SA

b. Rapport de la Commission financière



7. Message 5

Garantie de déficit remontées mécaniques
de Destination Veveyse SA

c. Discussion



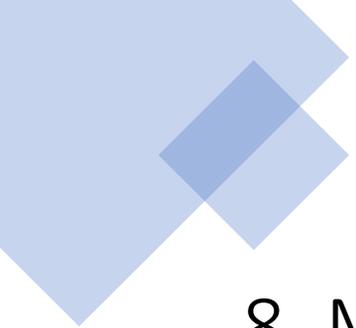
7. Message 5

Garantie de déficit remontées mécaniques
de Destination Veveyse SA
d. Approbation de la charge

Plan de financement (montants TTC arrondis au millier supérieur)

Montant total de la garantie de déficit sur cinq ans	CHF	750'000.00
Montant de CHF 150'000.00 au maximum inscrit à la charge du budget annuel du compte de résultats de 2025 à 2029.		

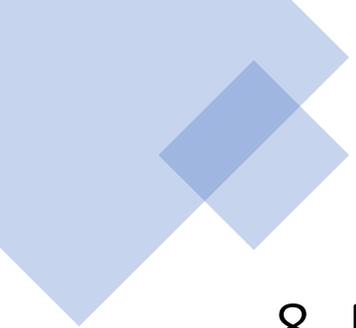




8. Message n° 6

Participation actionnariat Destination Veveyse SA

- a. Présentation
 - b. Rapport de la Commission financière
 - c. Discussion
 - d. Approbation de la dépense
- 



8. Message n° 6

Participation actionnariat Destination Veveyse SA

a. Présentation



8. Message n° 6

Participation actionnariat Destination Veveyse SA

b. Rapport de la Commission financière



8. Message n° 6

Participation actionnariat Destination Veveyse SA

c. Discussion



8. Message n° 6

Participation actionnariat Destination Veveyse SA
d. Approbation de la dépense

Plan de financement (montants TTC arrondis au millier supérieur)

Participation à l'actionnariat de Destination Veveyse SA

CHF 100'000.00

Cette dépense du budget des investissements fait partie du patrimoine administratif.

Pas soumis à l'amortissement.



9. Vote final du budget de résultats 2025

- a. Rapport de la Commission financière
- b. Discussion
- c. Adoption du budget



9. Vote final du budget de résultats 2025

a. Rapport de la Commission financière



9. Vote final du budget de résultats 2025
b. Discussion



9. Vote final du budget de résultats 2025
c. Adoption du budget



10. Vote final du budget des investissements 2025

- a. Rapport de la Commission financière
- b. Discussion
- c. Adoption du budget

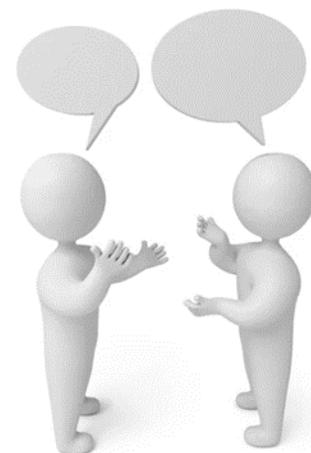


10. Vote final du budget des investissements 2025

a. Rapport de la Commission financière



10. Vote final du budget des investissements 2025
b. Discussion



10. Vote final du budget des investissements 2025
c. Adoption du budget



11. Règlement d'organisation et ses annexes

- a. Présentation
- b. Rapport de la Commission financière
- c. Discussion
- d. Approbation





11. Règlement d'organisation et ses annexes

a. Présentation

- Règlement élaboré selon les normes légales en la matière
 - Collaboration avec Me Sarah Devaud, Conseils juridique en droit administratif
 - Préavis favorable de la Commission administration, économie et finances
 - Préavis et remarques du Service des Communes prises en compte lors de l'examen préalable
- 

Règlement d'organisation (ROrg)

Préambule

Dans le présent document, les termes désignant les titres et les fonctions sont à comprendre aussi bien au féminin qu'au masculin.

L'Assemblée des délégués de l'Association des Communes de la Veveyse, ci-après ACV

Vu :

- La loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo ; RSF 140.1) ;
- Le règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les communes (RELCo ; RSF 140.11)
- Les statuts de l'Association des Communes de la Veveyse du 17 novembre 2022

Adopte le règlement suivant :

Art. 1 But

- 1 Le présent règlement fixe l'organisation de la Conférence des Syndics (art. 15 des statuts), du Bureau de la Conférence des Syndics (ci-après : le Bureau) (art. 18 des statuts) et des commissions instituées par la Conférence des Syndics (art. 20 des statuts).

Art. 2 Constitution

- 1 Lors de sa séance constitutive, la Conférence des Syndics procède à l'élection de son Président, de son Vice-président et de son Secrétaire.
- 2 Elle désigne également les trois membres du Bureau.
- 3 La Conférence des Syndics détermine la répartition des commissions entre les membres et désigne un syndic à la présidence de chaque commission. La même règle s'applique en cas de changement de syndic.

Art. 3 Composition de la Conférence des Syndics

- 1 La Conférence est composée des syndics des communes membres de l'ACV, dont le Président et le Vice-président.
- 2 Sont également membres de la Conférence des Syndics, avec voix consultative, le Préfet et le responsable de la Direction.

Art. 4 Remise des affaires et dossiers

- 1 La remise des affaires est organisée conformément à l'article 59 LCo.

Annexe 1 relative à la délégation de compétences de la Conférence des Syndics au Bureau

Préambule

Dans le présent document, les termes désignant les titres et les fonctions sont à comprendre aussi bien au féminin qu'au masculin.

La Conférence des Syndics de l'Association des Communes de la Veveyse

Vu :

- Le règlement d'organisation du 20 novembre 2024
- Le règlement des finances du 23 novembre 2023
- La loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo ; RSF 140.1) ;
- Le règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les communes (RELCo ; RSF 140.11) ;
- Les statuts de l'Association des Communes de la Veveyse du 17 novembre 2022

Édicte les directives suivantes :

Art. 1 But

- 1 La présente annexe a pour but de régler les délègations de compétences de la Conférence des Syndics au Bureau, pour la législature 2021 à 2026.
- 2 Conformément à l'article 16 al. 3 des statuts de l'Association des Communes de la Veveyse, la Conférence des Syndics délègue à son Bureau les tâches ou la surveillance de certains domaines.

Art. 2 Délégation de compétences au Bureau

- 1 Les compétences déléguées au Bureau de la Conférence des Syndics sont les suivantes :
 - Traiter les affaires courantes n'ayant aucun caractère de principe et prendre les décisions y relatives ;
 - Apprécier et liquider les cas non prévus par les litiges en lien avec la rémunération des membres des commissions ;
 - En cas de contestations, la Conférence des Syndics se prononce sur le bien-fondé des contestations ;
 - Elaborer la réglementation nécessaire au fonctionnement du Bureau.

Art. 3 Reporting

- 1 Le Bureau tient informée la Conférence des Syndics de son activité dans le cadre de la présente délégation de compétences.

Annexe 2 relative à l'organisation et aux compétences des Commissions

Préambule

Dans le présent document, les termes désignant les titres et les fonctions sont à comprendre aussi bien au féminin qu'au masculin.

La Conférence des Syndics de l'Association des Communes de la Veveyse

Vu :

- Le règlement d'organisation du 20 novembre 2024 (ROrg) ;
- Le règlement des finances du 23 novembre 2023 (RFin) ;
- La loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo ; RSF 140.1) ;
- Le règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les communes (RELCo ; RSF 140.11) ;
- Les statuts de l'Association des Communes de la Veveyse du 17 novembre 2022

Édicte les directives suivantes :

Art. 1 But

- 1 La présente annexe a pour but de définir l'organisation et les compétences des commissions permanentes prévues par les statuts de l'Association des Communes de la Veveyse (art. 15 des statuts).
- 2 La présente annexe définit également l'organisation et les compétences des commissions créées par la Conférence des Syndics, au sens de l'article 20 al. 2 des statuts de l'Association des Communes de la Veveyse.

Art. 2 Commissions

- 1 Les Commissions prévues à l'article 20 al. 1 des statuts sont les suivantes :
 - a) Commission Aménagement ;
 - b) Commission Transports ;
 - c) Commission Tourisme ;
 - d) Commission Enfance et Jeunesse ;
 - e) Commission Senior+ ;
 - f) Commission Culture et Sport ;
 - g) Commission Infrastructures.
- 2 La Commission instaurée par la Conférence des Syndics, conformément à l'article 20 al. 2 des statuts est la suivante :
 - a) Commission administration, économie et finances.

Annexe 3 relative à la rémunération des membres des organes de l'ACV

Préambule

Dans le présent document, les termes désignant les titres et les fonctions sont à comprendre aussi bien au féminin qu'au masculin.

La Conférence des Syndics de l'Association des Communes de la Veveyse

Vu :

- Le règlement d'organisation du 20 novembre 2024 (ROrg) ;
- Le règlement des finances du 23 novembre 2023 (RFin) ;
- La loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo ; RSF 140.1) ;
- Le règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les communes (RELCo ; RSF 140.11) ;
- Les statuts de l'Association des Communes de la Veveyse du 17 novembre 2022

Édicte les directives suivantes :

Art. 1 But

- 1 La présente annexe a pour but de régler, pour la législature 2021 à 2026, la rémunération des membres des organes de l'ACV, nommément désignés dans le Règlement d'organisation.

Art. 2 Rémunération - Principes

- 1 La rémunération des membres politiques s'applique par analogie aux professionnels nommément désignés dans le Règlement d'organisation et qui ne sont pas déjà rémunérés par l'ACV, une commune ou une association de communes de manière directe ou indirecte, sous réserve des clauses particulières (art. 4).
- 2 Les membres des commissions et des groupes de travail sont rémunérés pour les travaux qu'ils effectuent en séance, conformément aux règles de la présente annexe.
- 3 Par commission, on entend les commissions instituées par la Conférence des Syndics telles que définies dans les Statuts et le Règlement d'organisation.
- 4 Par groupe de travail, on entend les groupes d'études et autres structures appropriées instituées par la Conférence des Syndics pour une tâche déterminée.
- 5 La Commission financière est soumise à la présente annexe.
- 6 La rémunération des délégués en lien avec les Assemblées de l'ACV est réglée par les communes membres.

11. Règlement d'organisation et ses annexes

b. Rapport de la Commission financière



11. Règlement d'organisation et ses annexes

c. Discussion



11. Règlement d'organisation et ses annexes

d. Approbation



12. ABMV

point de situation de la pré-étude



13. Divers



2^{ème} partie

Présentation de M. Christophe Emmenegger
Directeur de la CCIF



Merci de votre attention et bonne soirée



LE DISTRICT DE LA VEVEYSE

La Veveyse, une petite économie très ouverte

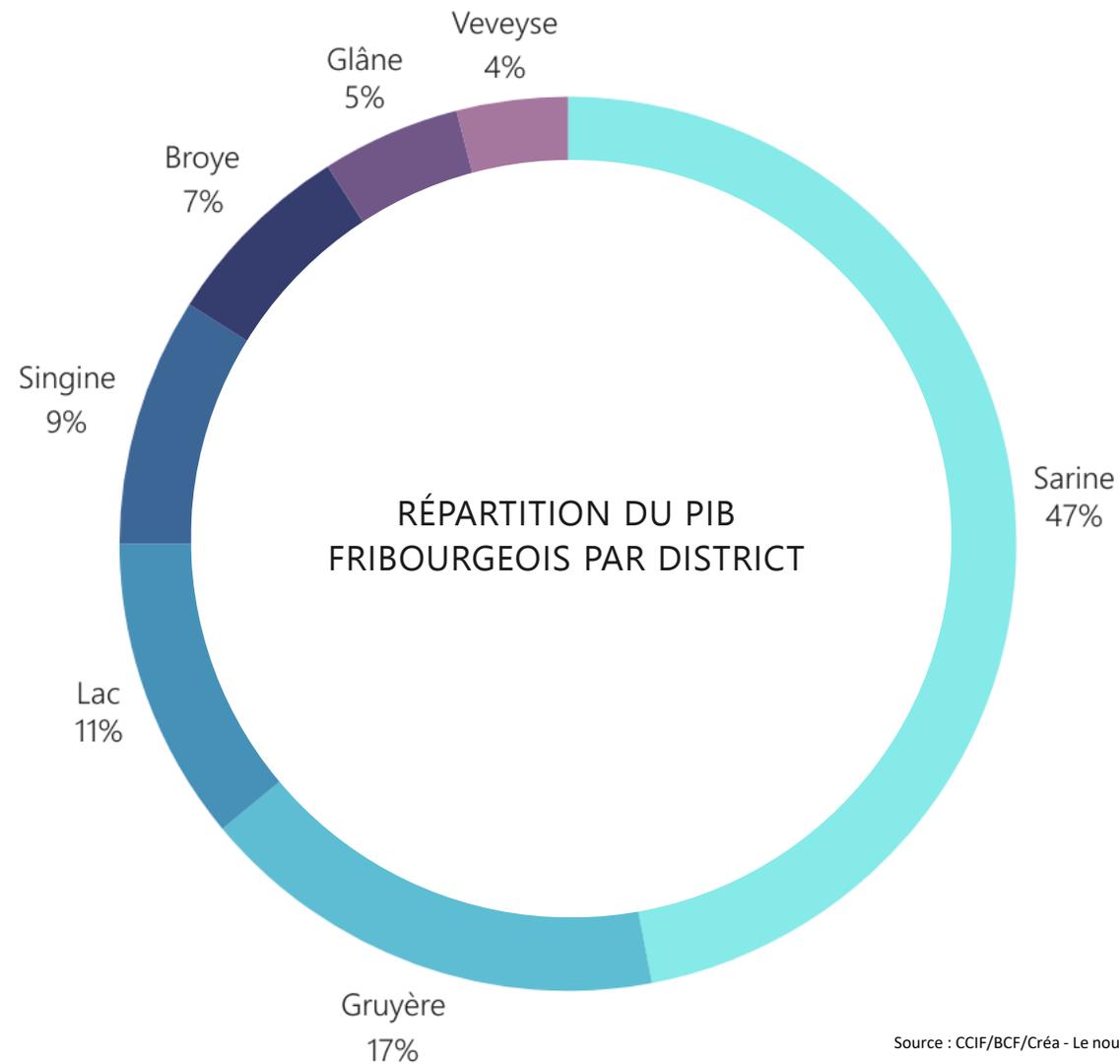
Attalens

20 novembre 2024

AGENDA

1. District de la Veveyse
2. Principales branches d'activités dans la Veveyse
3. District de la Veveyse – les emplois
4. Dynamique de l'emploi
5. Préoccupations des entreprises
6. Perspectives pour la Veveyse
7. La CCIF pour vous accompagner

CONTEXTE ÉCONOMIQUE



PIB cantonal 2023

20,4 milliards de francs

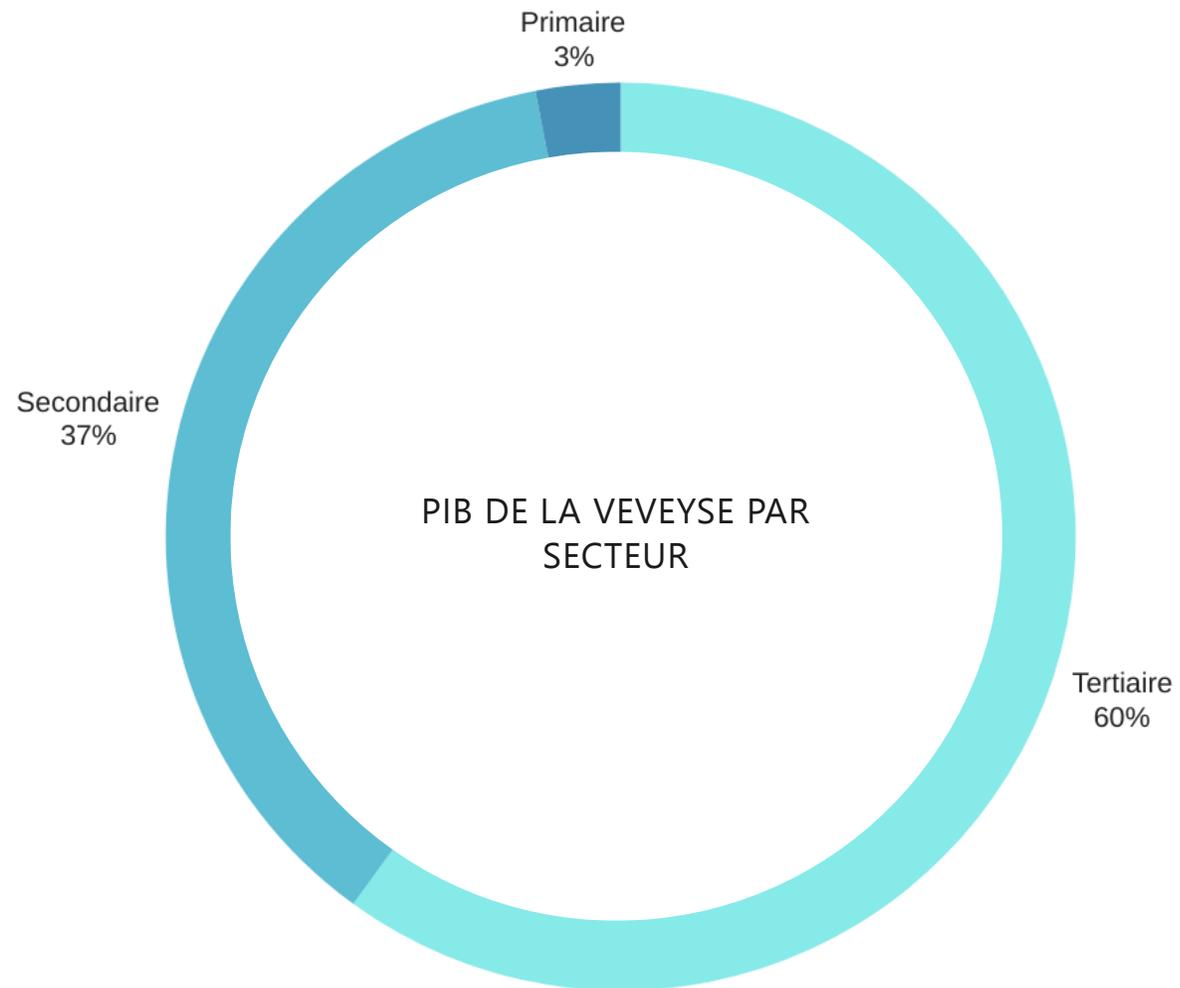
Source : Service cantonal de la statistique, SStat

District de la Veveyse
> 800 mio de francs

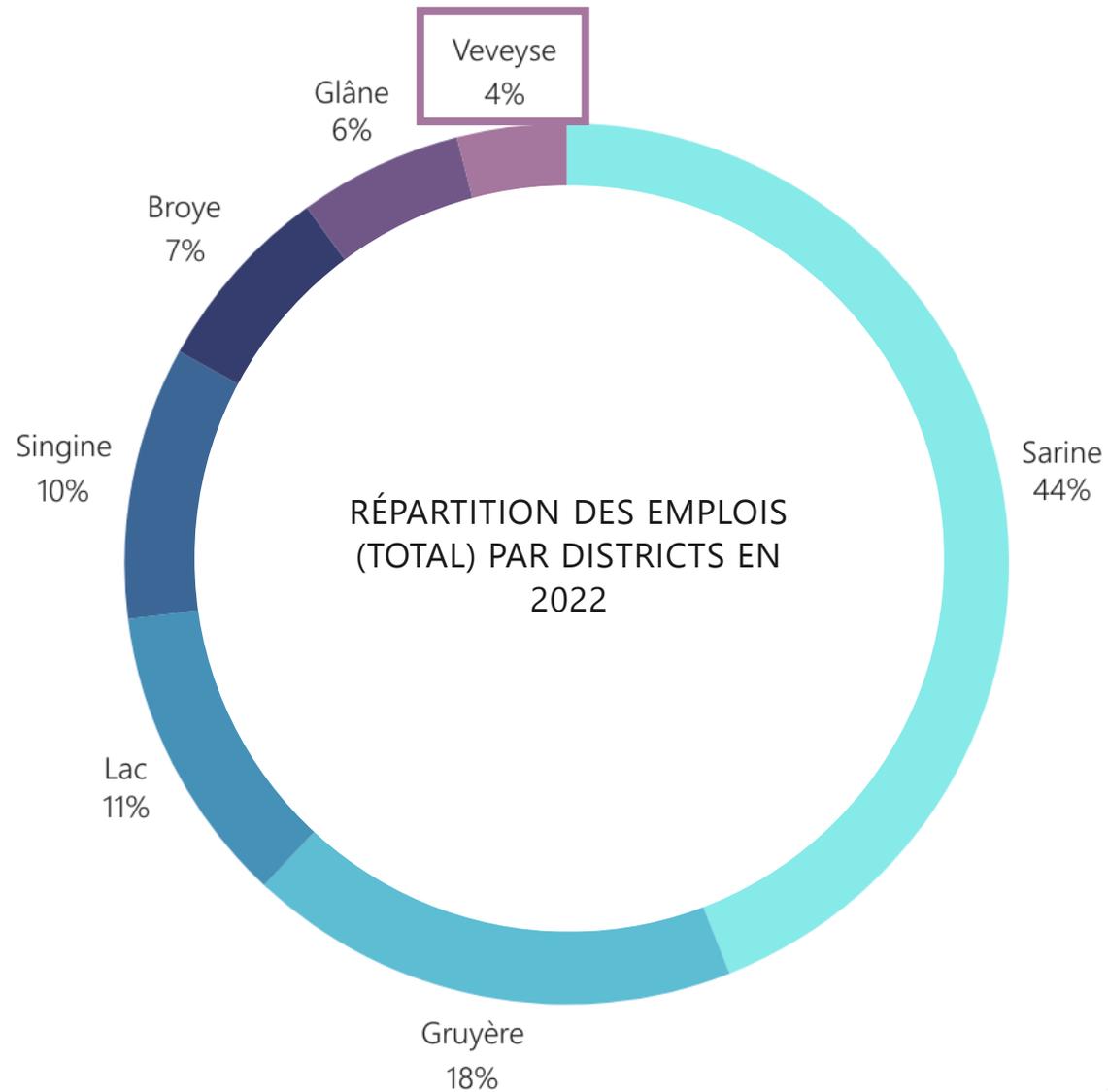


Source : CCIF/BCF/Créa - Le nouveau visage économique du canton de Fribourg, 2019

PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITÉS DANS LA VEVEYSE - SECTEURS



DISTRICT DE LA VEVEYSE – LES EMPLOIS

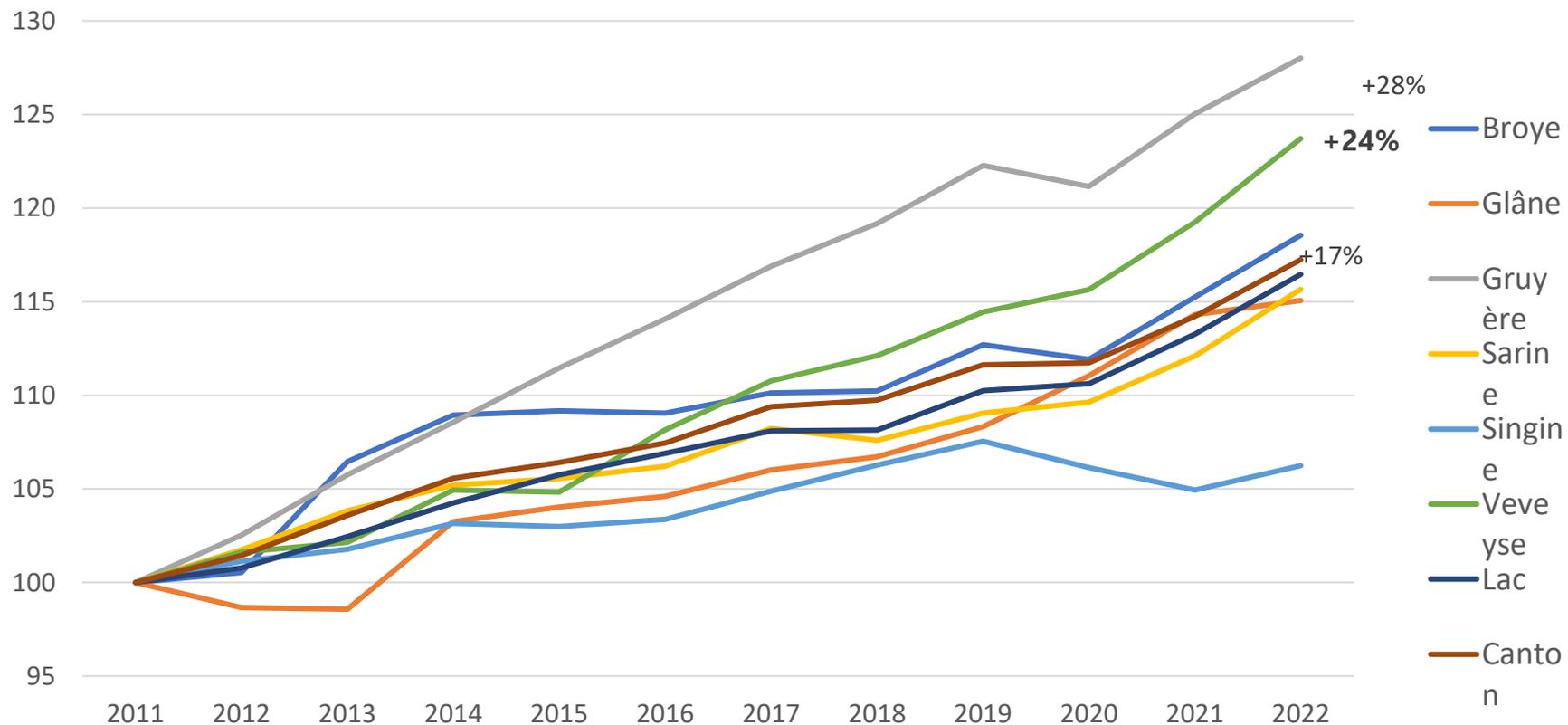


Emplois totaux dans le canton en 2022
164'000

Veveyse
7'189

LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

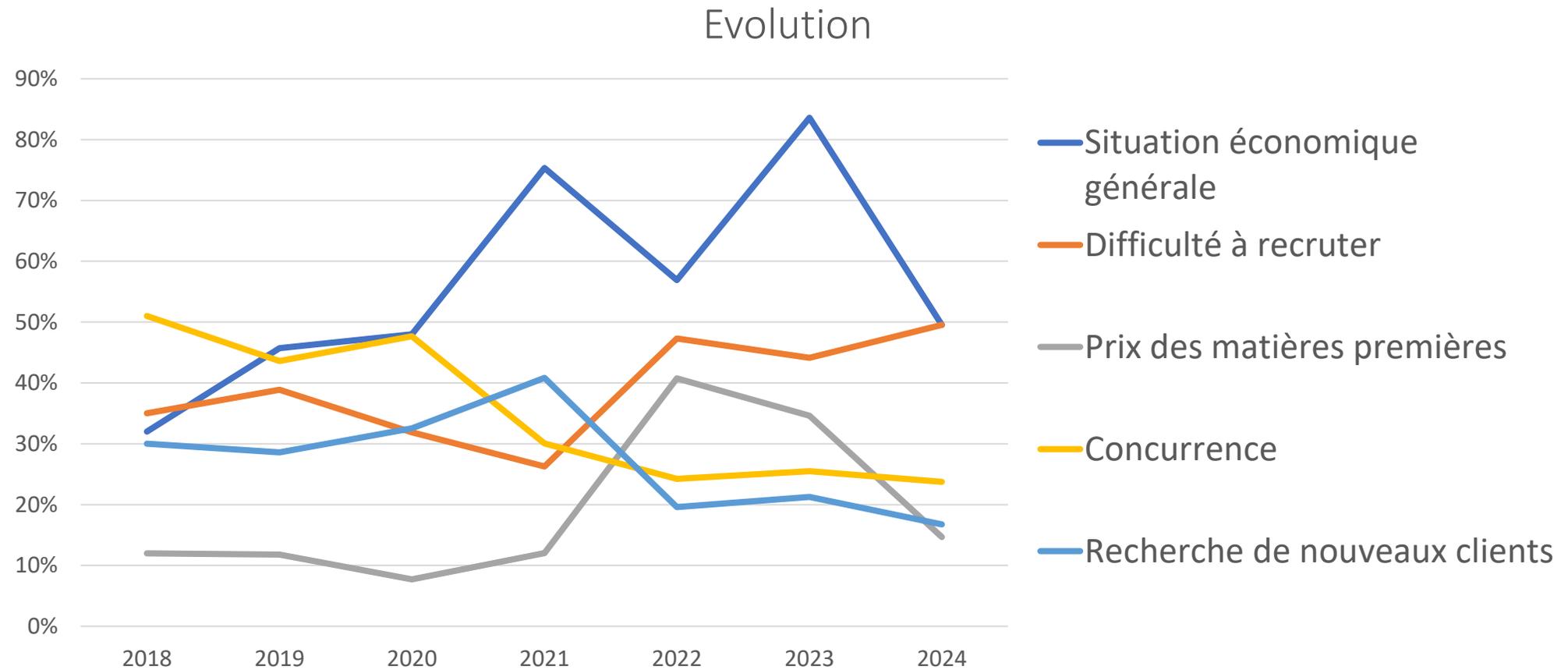
Progression de l'emploi entre 2011 et 2022 - Comparaison entre districts



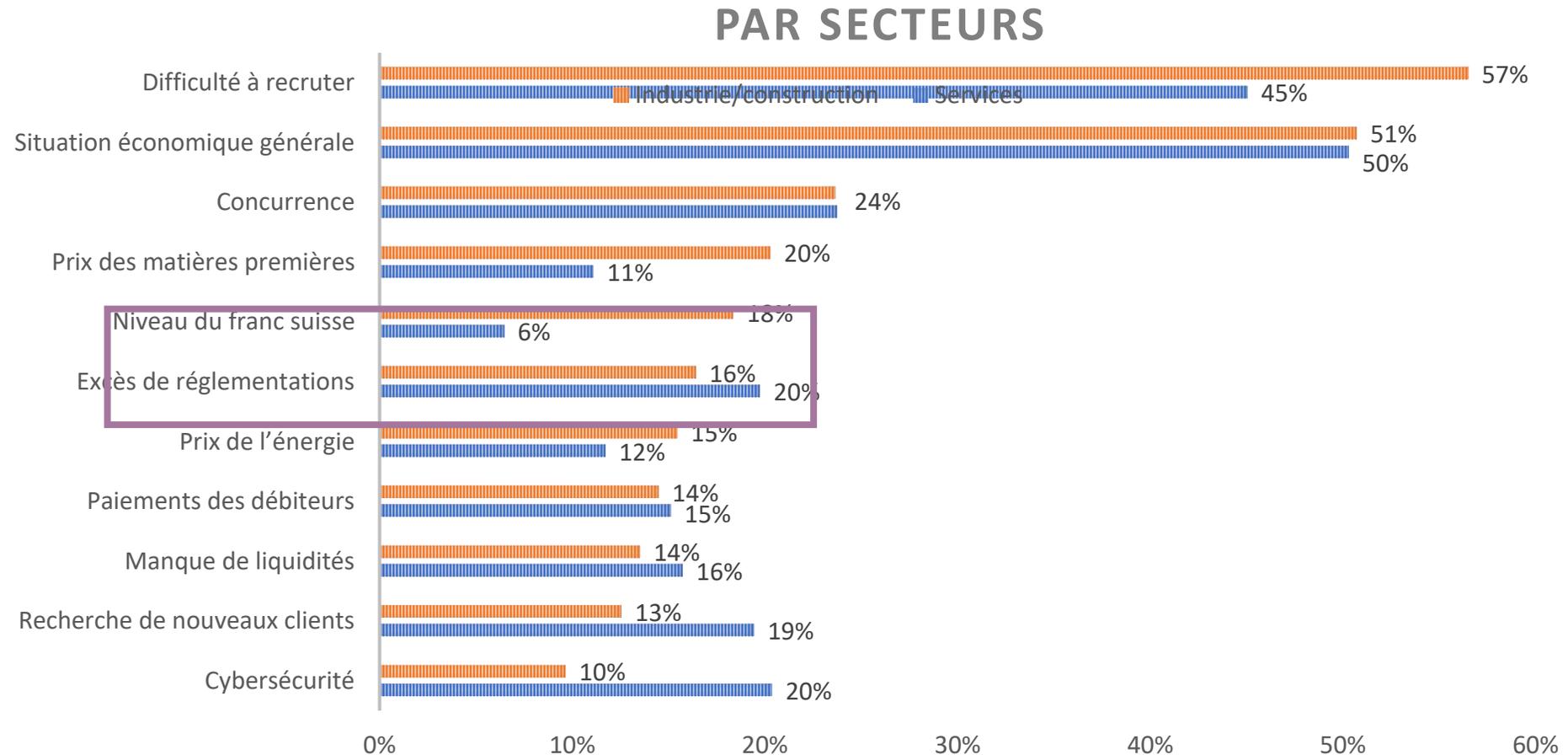
Veveyse : +24% en 11 ans !

En 2022, la Veveyse a enregistré la plus forte progression de l'emploi dans le canton. L'emploi a augmenté de 4,5%, soit 1,3 point de plus que la moyenne cantonale.

PRÉOCCUPATIONS DES ENTREPRISES

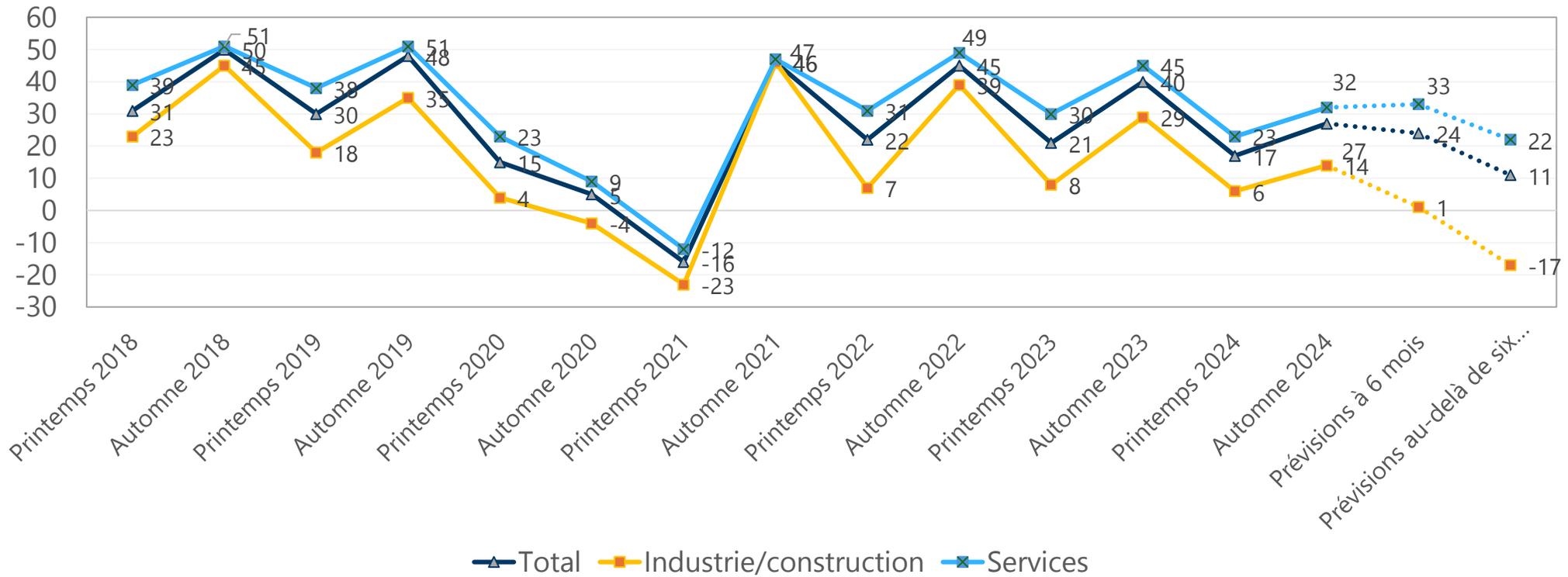


BAROMÈTRE DES PRÉOCCUPATIONS – AUTRES SOUCIS FRÉQUENTS



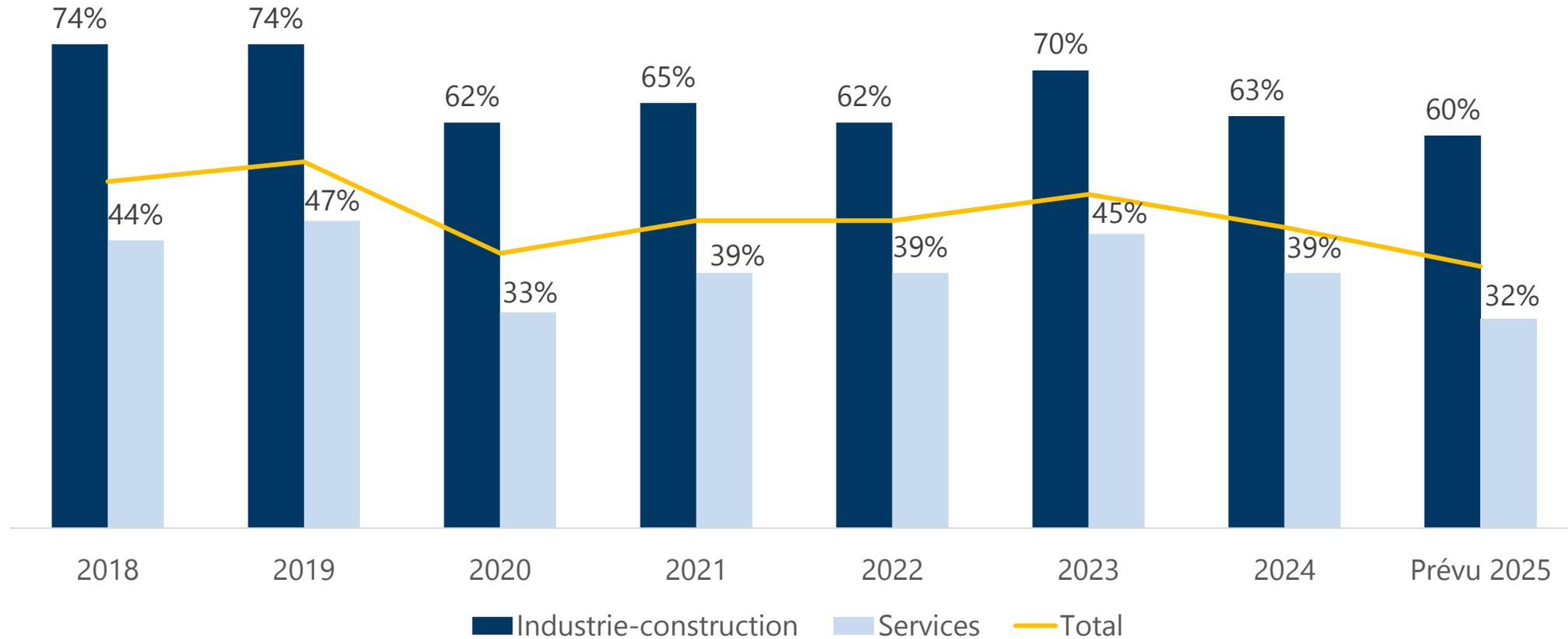
INDICATEUR DE LA MARCHE DES AFFAIRES

Evolution de la marche des affaires – Méthode du solde



INVESTISSEMENTS : 2025 COMME 2020

La tendance mondiale à la baisse se poursuit



PERSPECTIVES POUR LA VEVEYSE



- La croissance démographique va se poursuivre (grands projets d'immeubles en cours) -> favorable à la construction, aux commerces et services de proximité
- L'emploi s'accroît plus rapidement que dans les autres districts
Poursuite attendue de ce phénomène
- Gros potentiel en termes d'optimisation de la mobilité et du développement économique avec Rivelac – Collaboration VD-FR à renforcer/accélérer
- Potentiel dans l'industrie ET les services ?



LA CCIF S'ENGAGE

- Association entièrement privée
- Représente les intérêts de l'industrie, du commerce et des services
- Une gamme complète de services pour vous accompagner dans votre développement
- Une équipe d'experts pour vous soutenir au quotidien
- Votre partenaire stratégique et privilégié pour relever les défis futurs

LA CCIF EN CHIFFRES

1917

Année de fondation
de la CCIF

1'250

Membres, représentant
50'000 emplois

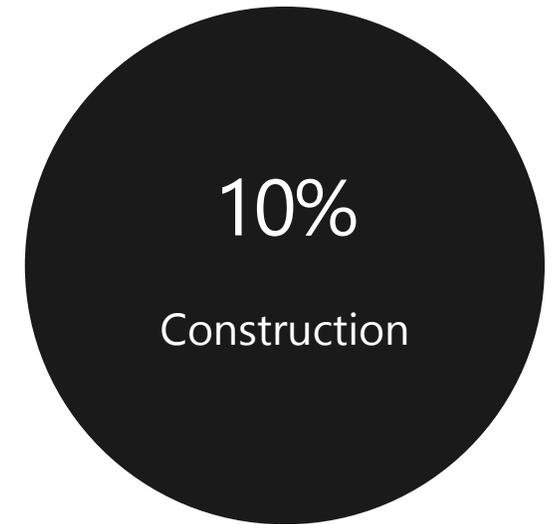
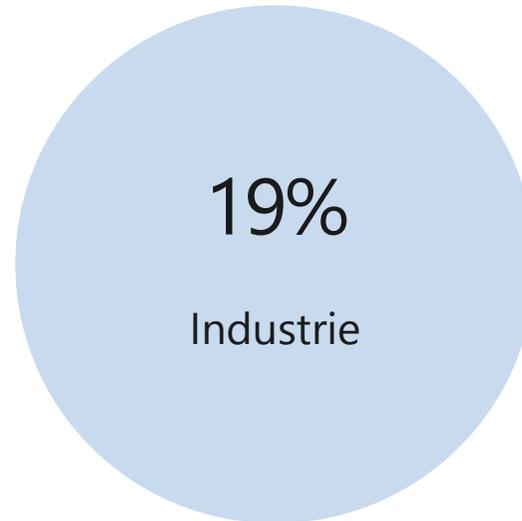
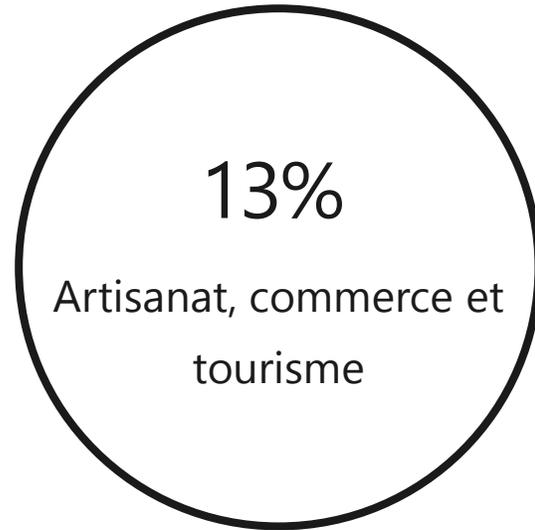
100%

La CCIF est une
association 100%
privée

50%

50% de ses membres
comptent entre 1 et 10
collaborateurs

PROFIL DES MEMBRES



LA CCIF ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES



ENGAGEMENT

Défendre les intérêts de nos membres

Dans les régions périphériques

Dans la transition énergétique et la durabilité

Collaborations avec les Ecoles et HES pour l'innovation

AMBITION

Des experts pour accompagner nos membres dans leurs activités

Une force de proposition ambitieuse

Culture d'innovation pour proposer des approches inédites

CRÉATIVITÉ

Evénements exclusifs pour nos membres

Des formations à la pointe de l'actualité

Encourager et soutenir l'entrepreneuriat

AGILITÉ

Des services en constante évolution pour répondre aux besoins de nos membres

Enquêtes économiques sur les évolutions à venir

Une équipe proactive pour répondre aux défis de nos membres

AXES STRATÉGIQUES



Renforcer et pérenniser le savoir-faire auprès des membres de la CCIF



Accompagner nos membres dans la transition énergétique - durabilité



Promouvoir la veille technologique et l'innovation par le biais de nos Ecoles/HES



Renforcer notre présence au sein des régions périphériques

NOS SERVICES



RÉSEAUTAGE

> 30 événements par an
De 5 à 1'000 personnes
Apéritif du printemps
Ski & Business Cup
Evénements dans les districts
Assemblée générale



FORMATION

>40 formations par année
Création d'entreprise
Start! Forum des métiers
Semaines SEMECO
FribourgOPEN



INNOVATION

Aide à la mise en route de
projets novateurs
Accompagnement à la
transformation digitale



DURABILITÉ

Label Carbon Fri
6H de Fribourg

NOS SERVICES



SERVICE JURIDIQUE

- Droit du travail
- Assurances sociales
- Contrats
- Droit des sociétés
- Gestion des conflits internes



SERVICE EXPORT

- Conseil
- CITES
- Carnets ATA
- Légalisations



SERVICES DE SOUTIEN

- Guichet des entreprises familiales
- Gestion d'associations
- Location de salles
- Caisse d'allocations familiales

MISSIONS



Mettre en réseau les milieux économiques



Accompagner les membres dans leur mutation, notamment environnementale et digitale



Fournir des services et des prestations de qualité à ses membres



Optimiser les conditions-cadres de l'entrepreneuriat



Catalyser les ressources pour un développement cantonal innovant



Promouvoir et défendre les intérêts des entreprises



Assurer le lien avec les services publics et le public

«Ensemble... nous sommes compétitifs!»

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION !**



@ccif-hikf



info@ccif.ch



www.ccif.ch